

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 1876.

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1877.

(Voir le N° 103, session 1875-1876, le N° 36, session 1876-1877, de la Chambre des Représentants, et le N° 6 du Sénat.)

Présents : MM. COGELS, Vice-Président-Rapporteur, BISCHOFFSHEIM, le Baron VAN CALOEN, TERCELIN, le Baron BETHUNE, et DEVADDER.

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1877 présente, comparativement à celui de l'exercice précédent, les différences qui suivent :

|                          |             |     |               |
|--------------------------|-------------|-----|---------------|
| Augmentations. — Article | 1 . . . . . | fr. | 15,000        |
| —                        | 2 . . . . . |     | 5,000         |
| —                        | 4 . . . . . |     | 2,000         |
| —                        | 5 . . . . . |     | 2,000         |
| —                        | 7 . . . . . |     | 80,000        |
|                          |             |     | <hr/> 104,000 |
| Diminution. — Article    | 3 . . . . . |     | 25,000        |

L'augmentation finale est donc de . . . . . fr. 79,000  
et le total du Budget s'élève à fr. 1,120,000.

Aucune observation n'a été faite sur ce Projet de loi, et la Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

*Le Vice-Président-Rapporteur,*  
J. COGELS-OSY.